



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL

Agréée par le ministère de la Jeunesse, des sports et de la vie associative

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'OISE

A Beauvais, le 30 septembre 2022

Mesdames, Messieurs, les membres du comité
Mesdames Messieurs, les présidents de secteur
Mesdames Messieurs, les présidents d'association

Objet : compte-rendu de la 4^{ème} réunion du comité de l'Oise du 30 septembre 2022 à BEAUVAIS.

Mesdames, Messieurs,

Les membres du comité directeur se sont réunis le vendredi 30 septembre 2022 à partir de 18 Heures 30 au local du club de l'Entente Beauvaisienne, sous la présidence de M. OMNES Gérard pour leur 4^{ème} réunion de la saison.

Présents :

Mmes CAMPS Claudine, DANHIEZ Annie, FREDET Edith.

MM. CHOURAQUI Gérard, DESGROUX Jacques, FETILLEUX Christian, GLAIS Bernard, HAMEAU Stéphane, NORET Dominique, OMNES Gérard et PHILIPPE Maxime.

Absents excusés :

Mrs DAGNIAUX David, PELLAN Joël.

Absents (es) non excusé (es) :

Mme MARIE Aline et Mr ALIDIÈRE Bruno.

1°) Accueil – présence par le président :

M. OMNES, après avoir souhaité la bienvenue à tous, remercie le Club de l'Entente Beauvaisienne et son Président Mr PHILIPPE Maxime de nous recevoir dans leur local mis à notre disposition.

Constatant que 11 membres sur 15 sont présents, M. OMNES ouvre la séance et demande aux membres d'observer une minute de silence en la mémoire de nos amis boulistes qui nous ont quittés récemment.

M. OMNES passe à l'ordre du jour suivant :

1. Accueil – Présence.
2. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du 20 mai à Crépy En Valois.
3. Situation financière.
4. Etat des licenciés.
5. Points sur les divers Championnats (Oise, Régionaux et France).
6. Prévision de calendrier 2023.
7. Questions diverses

2°) Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du 20 mai 2022 à Crépy En Valois :

Le compte-rendu a été transmis à tous les membres du comité ainsi qu'à toutes les associations et a été mis sur le Site du comité. Mr DESGROUX demande s'il y a des questions sur ce compte-rendu et le met aux voix.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

3°) Situation financière :

A ce jour sur le compte courant du comité : 6272.76 € et reste à encaisser 11629 €

Mr FETILLEUX signale que nous rencontrons toujours le même problème en ce qui concerne les factures de paiements qui sont envoyées aux clubs et nous informe qu'il a donné comme délai de paiement la date du 20/10/2022 pour régler les dernières factures, avant l'arrêt des comptes.

Avoir sur le compte livret : 40083.99.

Les intérêts nous ont rapportés : 426.90 € à ce jour, ce qui n'est pas négligeable.

Mr FETILLEUX nous explique que nous rencontrons un problème avec le club de Chantilly Lefébure pour régler la somme de 108 €, correspondant à 4 licences demandées et qu'il refuse de payer sous prétexte qu'il n'a plus d'argent et qu'il arrête le club.

4°) Etat des licenciés :

2508 licenciés à la date de ce matin.

5°) Points sur les divers Championnats (Oise, Régionaux et France) :

Dans l'ensemble de bons résultats.

Un souci sur un championnat, les chambres sont réservées et payées mais certains ou certaine préfèrent dormir ailleurs voir partir dès leur prestation terminée, ce qui occasionne des dépenses qui ne correspondent pas à l'utilisation de la dotation.

A l'avenir voir pour faire une charte.

Voir pour réformer la commission jeunes. De graves manquements dans le calendrier et la communication.

6°) Prévision de calendrier 2023 :

Mr DESGROUX a préparé un calendrier 2023 tout en respectant le calendrier fédéral transmis par la FFPJP et le présente à tous les membres du comité.

Après accord de tous, les membres du comité présents (es) décident de programmer :

- Le qualificatif Tête à Tête Seniors Masculin le samedi 18 mars 2023 à 14 H.
- Le qualificatif Doublette Seniors Masculin le dimanche 19 mars 2023 à 14 H.
- Le qualificatif Triplette Masculin le samedi 15 avril 2023 à 14 H et Championnat Triplette Masculin le 16 à 8 H (élimination directe).
- Le Championnat Triplette Féminin se déroulera par poule sur une seule journée le dimanche 16 avril 2023 et débutera à 8 H.
- Un nouveau Championnat Départemental qualificatif pour le France verra son apparition pour 2023 il s'agit du Championnat de l'Oise Triplette -mixte, celui -ci est programmé par la fédération le week-end du samedi 25 et dimanche 26 mars 2023, à partir de 8 H, au cas où il y aurait plus de 150 équipes inscrites pour ce championnat, nous serons contraints de faire un qualificatif par secteur le samedi.
- En ce qui concerne le championnat de tir de précision, nous y réfléchissons, nous attendons de plus amples informations du Comité Régional et de la Fédération.
- Pour 2023, les membres du Comité présents décident d'arrêter la date du 30 septembre 2023 pour l'organisation des bouchons d'honneur de Secteur, le libre choix est laissé aux secteurs pour l'heure de départ (en journée ou en ½ journée). Aucun concours ce jour-là.

Voir calendrier (sur fichier ci-joint).

7°) Questions diverses, tour de table :

Mr CHOURAQUI demande en ce qui concerne le CDC Vétérans 2023, s'il ne serait pas possible de changer les dates. Il lui est répondu que non, qu'il vaut mieux rester comme actuellement, c'est-à-dire les mardis du mois de juin.

Mr FETILLEUX trouve dommage que pour les CDC, que des clubs après avoir engagés des équipes se désistent en dernier moment et enlèvent des équipes une fois que les tirages ont été effectués.

Pour 2023, il faudra s'organiser autrement.

Mr GLAIS informe les membres du comité, que l'AG des vétérans se déroulera le mercredi 30 novembre 2022 à la salle René GOURDAIN à 9 H 30 à BRESLES, les réservations de repas devront être accompagnés de leur règlement.

La convocation et l'ordre du jour de cette AG ainsi que la fiche de réservation de repas sera envoyée courant octobre à tous les membres du comité et aux associations dès que Mr PELLAN nous aura donné toutes les infos.

Mr FETILLEUX informe les Membres du Comité qu'il travaille sur le menu de l'AG du comité du 4 décembre 2022 avec le Président de VENETTE, le prix du repas sera de 40 € par personne, dont 3 € pris en charge par le comité soit 37 €.

Mr GLAIS informe qu'il y a un problème avec les concours propagande, certains se terminent mal et lorsqu'il y a des rapports de faits envers certaines personnes, ce sont toujours les joueurs licenciés qui trinquent du fait que les autres ne sont pas licenciés.

Il faudrait revoir ce type de concours accordés lors des mois de juillet et août.

Mr GLAIS en ce qui concerne les horaires lors des concours en période hivernale (à partir du mois d'octobre), jet du but à 13 H 30.

Les membres du Comité à la majorité y sont favorables.

Mr DESGROUX informe les membres du comité, que le concours prévu à WAVIGNIES dans le cadre du téléthon le samedi 1^{er} novembre 2022, débutera à 9 h pour les inscriptions et 10 h pour le jet du but.

Les membres du Comité à la majorité sont d'accord.

N'ayant plus de questions, la séance est levée à 20 h 10.

Pour le comité
Le secrétaire général
Jacques DESGROUX